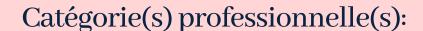
Étudiant en parcours d'accès spécifique "santé (PASS)



L'étudiant en PASS peut choisir entre plusieurs professions telles que médecin, maïeuticien, dentiste, pharmacien ou kiné.

Condition(s) diplômante(s):

Baccalauréat (filières scientifiques sont conseillés).

Plan Ma santé 2022, arrêté du 4 novembre 2019 : disparition du concours à l'issue de la PACES pour donner lieu à une première année commune préparant aux 4 filières MMOPK, par le biais de PASS ou de de la LAS.

Actualité(s) juridique(s):

- La principale mesure concerne la rémunération des étudiants en médecine avec une revalorisation de 200 millions d'€ pour la revalorisation des indemnités de stage et émoluments en internat d'internat et revalorisation des gardes pour les internes.
- Intégrer dans la formation obligatoire au management, au titre des problématiques plus spécifiquement rencontrées par les étudiants en santé et les internes, les responsables de terrains de stages et les tuteurs, en complément des actions coordonnées par le Centre national d'appui (CNA) et d'une prise en compte dans le cadre des commissions d'agrément des terrains de stage. Mieux intégrer les internes et étudiants dans les politiques de qualité de vie au travail.



Cadre(s) juridique(s):

Des étudiants en médecine (R6153-46 à R6153-62-1 CSP - les étudiants hospitaliers participent à l'activité hospitalière et ambulatoire et sont rattachés à un CHU).

Des étudiants en odontologie (R6153-63 à R6153-76-1 CSP)Étudiants en pharmacie (R 6153-77 à R6153-91-1 CSP).

Étudiants en maïeutique (fonctions en milieux hospitalier et extrahospitalier R6153-98 à R6153-110 CSP).



Témoignage(s):

"La réforme Parcoursup a largement mis à mal le système puisque l'étudiante interrogée n'a obtenu une place qu'à l'Île de la Réunion. Le système d'algorithme laisse des futurs étudiants sur le côté et qui ne peuvent pas forcément faire le cursus désiré dans la ville de leur choix. Le droit pourrait modifier l'algorithme de Parcoursup pour répondre le plus justement au dossier de l'élève et à ses attentes.»